

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES ANCIENS CHERCHEURS DE L'IRSEM (2016-2022)

Jean-Baptiste JEANGÈNE VILMER

Directeur de l'IRSEM

RÉSUMÉ

Cette note qui étudie les trajectoires professionnelles de la quarantaine de chercheurs et apprentis-chercheurs ayant quitté l'IRSEM au cours des six dernières années montre que **l'IRSEM mène à deux types de carrières : essentiellement la carrière académique, notamment des postes d'enseignants et/ou de chercheurs à l'université et au CNRS, mais aussi la carrière policy, avec des postes dans des ministères et des think tanks privés** – une bipartition confirmant la nature hybride de l'institut. Les données figurent en annexe.

SOMMAIRE

Introduction	2
Les anciens chercheurs de l'IRSEM : une diversité représentative	3
<i>Les chercheurs</i>	3
<i>Les apprentis-chercheurs</i>	5
Que sont-ils devenus ?	6
<i>Les permanents de la fonction publique</i>	6
<i>Les militaires</i>	7
<i>Les contractuels en CDD</i>	7
<i>Première destination : la carrière académique</i>	8
<i>Seconde destination : la carrière policy</i>	11
<i>Les apprentis-chercheurs</i>	14
Conclusion	15
Annexe	16

INTRODUCTION

Au cours des six dernières années¹, **la quasi-totalité de l'équipe de recherche de l'IRSEM a été renouvelée. 48 chercheurs ont été recrutés² et 36 ont quitté l'institut dans cette période**, dont 4 pour partir en retraite. Cette étude porte sur les 32 autres, qui ont donc obtenu un ou plusieurs postes après l'IRSEM, mais aussi sur les 6 jeunes apprentis-chercheurs ayant été recrutés puis ayant quitté l'institut dans cet intervalle. **Que sont-ils devenus ?**

Pourquoi, d'abord, se poser la question et publier sur le sujet ? En premier lieu parce que la réponse est importante pour les chercheurs eux-mêmes : ceux qui nous rejoignent veulent savoir à quoi leur passage à l'IRSEM peut les mener. Ensuite par souci de transparence, et parce que produire publiquement ces données peut être utile à d'autres travaux sur les trajectoires professionnelles dans le milieu de la recherche stratégique. Enfin, pour **objectiver par les chiffres et donc battre en brèche certains préjugés** qui ont la peau dure et qui voudraient, notamment, qu'un passage à l'IRSEM « ferme » les portes de l'université et du CNRS en raison de la persistance supposée d'un antimilitarisme du milieu académique français. Cette étude montre que c'est faux : la carrière académique en France est en réalité la première destination des chercheurs de l'IRSEM, qui sont couramment classés par les jurys de recrutement parmi les finalistes.

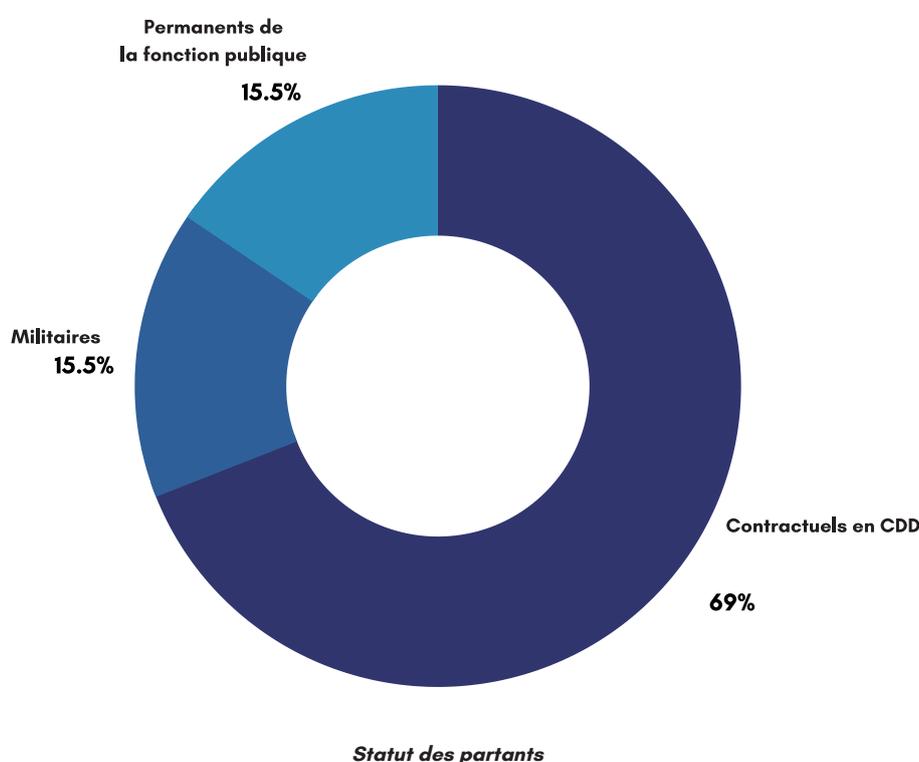
1. Cette étude porte sur la période allant du 15 juin 2016 (date d'arrivée de Jean-Baptiste Jeangène Vilmer à la direction de l'IRSEM) au 15 juin 2022.

2. Le terme « chercheur » s'applique ici à toutes les personnes effectivement recrutées par l'IRSEM et financées par le ministère des Armées (à l'exclusion donc des chercheurs associés et invités qui font partie de l'équipe à titre bénévole) et réalisant effectivement de la recherche, qu'elles soient titulaires (chercheurs, directeurs de domaine) ou postdoctorantes (l'IRSEM en recrute trois par an, pour un an renouvelable une fois) ou encore membres de l'équipe de direction. Les chercheurs ainsi définis ayant été recrutés dans cette période sont, par ordre alphabétique, Maxime Audinet, Élie Baranets, COL Christian Barthlen, Aurélie Biard, Pierre Bourgois, Camille Boutron, Camille Brugier, Thomas Calvo, Damien Carrière, Tiphaine de Champchesnel, Thibault Delamare, Paul Charon, François Delerue, Emmanuel Dreyfus, Adrien Estève, Camille Evrard, Cécile Fauconnet, Julia Grignon, Pierre Haroche, Jean-Vincent Holeindre, Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, Édouard Jolly, Sümbül Kaya, Raphaëlle Khan, Christophe Lafaye, Mélissa Levailant, Anne-Laure Mahé, Éveline Mathey, Hugo Meijer, Florian Opillard, Angélique Palle, Sophie Panel, Alice Pannier, COL Olivier Passot, Antoine Pietri, Maud Quessard, ICA Benoît Rademacher, Nicolas Regaud, Maxime Ricard, COL Stephan Samaran, Ardijan Sainovic, LTN Camille Trotoux, Denis M. Tull, Marjorie Vanbaelinghem, Magali Vullierme, Amélie Zima (deux fois, en 2016 puis en 2021).

LES ANCIENS CHERCHEURS DE L'IRSEM : UNE DIVERSITÉ REPRÉSENTATIVE

Les chercheurs

La liste exhaustive des 36 chercheurs ayant quitté l'IRSEM entre le 15 juin 2016 et le 15 juin 2022 figure en annexe. Cette étude est consacrée aux 32 d'entre eux ayant occupé un ou plusieurs postes après l'IRSEM, les 4 autres étant partis en retraite. Ces 32 chercheurs ont des statuts différents qui non seulement reflètent la diversité de l'équipe de l'IRSEM mais expliquent aussi que leurs carrières, donc leurs trajectoires professionnelles, répondent à des logiques différentes. La plupart d'entre eux étaient **des agents contractuels en CDD** (22, soit 69 %) et les autres à part égale des **militaires** (5, soit 15,5 %) et **des permanents de la fonction publique (fonctionnaires et CDI)**, qui étaient aussi 5 (2 professeurs d'université, 1 administrateur civil, 1 attaché d'administration, 1 CDI), soit 15,5 %³.



Si l'on compare cette tripartition des partants des six dernières années à celle de l'équipe actuelle, au 15 juin 2022, qui comporte également 32 chercheurs employés par l'IRSEM et financés par le ministère des Armées (à l'exclusion donc des chercheurs associés et invités) mais dans une répartition légèrement différente (53 % de contractuels en CDD, 37,5 % de permanents de la fonction publique et 9,5 % de militaires)⁴, on trouve que **les chercheurs**

3. Compte tenu de la faiblesse des effectifs, les pourcentages sont arrondis à l'unité ou, comme c'est le cas ici, à .5 (15.6 devient 15.5) pour que le total reste à 100 %.

4. 17 CDD, 12 permanents de la fonction publique (fonctionnaires et CDI) et 3 militaires. Voir l'organigramme disponible sur le site de l'IRSEM.

contractuels en CDD sont surreprésentés parmi les partants, ce qui s'explique naturellement par la nature de leur contrat qui limite leur passage à l'IRSEM à un maximum de cinq ans et quelques mois.

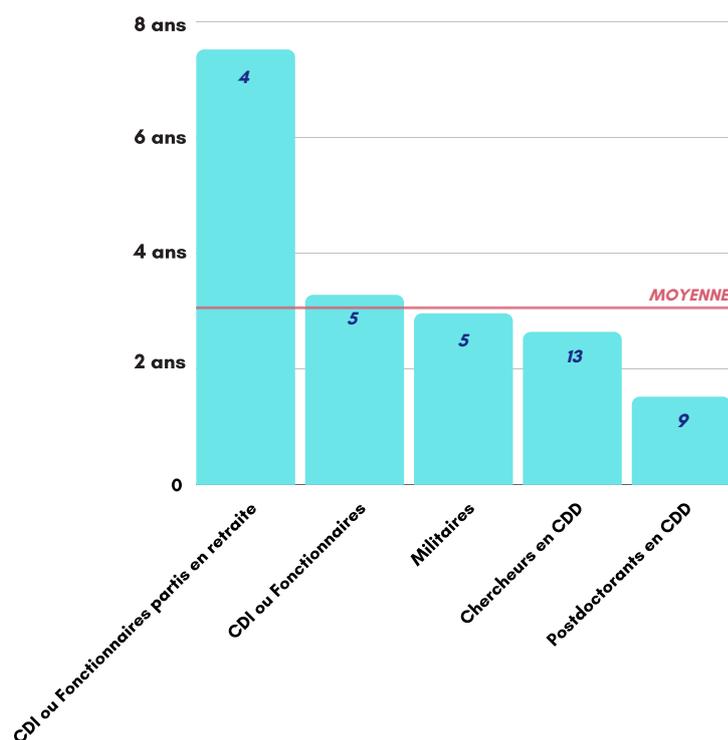
Cette diversité statutaire reflète la raison d'être de l'IRSEM, qui est de produire de la recherche non seulement à destination de l'extérieur, par des publications (dans les collections de l'IRSEM mais aussi des articles dans des revues scientifiques et des livres) et l'organisation de colloques, séminaires et événements divers, mais aussi à destination de l'intérieur, c'est-à-dire du ministère des Armées, avec une visée plus opérationnelle. **C'est ce positionnement hybride de l'institution, entre le monde universitaire et celui de l'administration⁵, qui justifie d'avoir une équipe mixte**, composée de civils et de militaires, de fonctionnaires et de contractuels, de CDI et de CDD. Les contractuels en CDD, qui constituent donc la première population de l'IRSEM et la plus mobile, sont tous des docteurs en sciences humaines et sociales – le doctorat étant un prérequis au moment du recrutement à l'IRSEM, comme l'est aussi une expérience de la recherche, c'est-à-dire des publications scientifiques et des colloques.

Cette tripartition entre permanents de la fonction publique (fonctionnaires et CDI), militaires et contractuels en CDD est en réalité (vécue comme) **une bipartition entre ceux, qu'ils soient civils ou militaires, ayant une sécurité de l'emploi, et les autres, qui n'ont aucun emploi garanti après l'IRSEM**. Leur précarité peut d'ailleurs avoir des conséquences importantes sur leur production et leur bien-être, puisqu'ils doivent profiter de leur passage à l'IRSEM pour rendre leur dossier compétitif sur le marché du travail, et postuler régulièrement à des concours ou des offres de recrutement, sans savoir combien de temps cela prendra avant d'obtenir un poste ni même s'ils finiront par en décrocher un avant la fin de leur contrat, ce qui peut générer un stress important.

Pour autant, l'expérience des six dernières années montre que ces chercheurs en CDD qui composent la majorité des effectifs trouvent un poste ailleurs relativement rapidement puisqu'ils sont restés en moyenne 2 ans et 8 mois à l'IRSEM, quand les permanents de la fonction publique sont restés 3 ans et 3 mois (mais ceux dont l'IRSEM était le dernier poste avant la retraite 7 ans et 7 mois), les militaires 2 ans et 11 mois et les postdoctorants, dont le contrat est d'un an renouvelable, 1 an et 6 mois, ce qui fait qu'en général **les chercheurs restent à l'IRSEM 3 ans et 1 mois en moyenne⁶**.

5. Jean-Baptiste Jeangène Vilmer, « L'IRSEM évolue », *Lettre de l'IRSEM*, édition spéciale du 15 septembre 2016, https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/2387/Lettre_Edition_speciale_2016v2.pdf.

6. Les données figurent en annexe puisque, à côté de chaque nom, les dates d'arrivée et de départ sont indiquées.



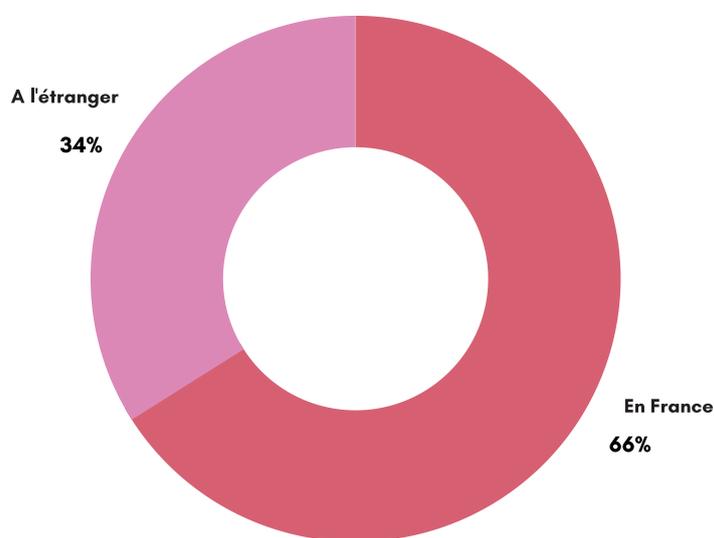
Combien de temps les chercheurs restent-ils à l'IRSEM en moyenne ?

Les apprentis-chercheurs

Cette étude inclut aussi les **apprentis-chercheurs**. Depuis 2016 et de façon croissante (1 en 2016, 2 en 2017, 2 en 2018, 3 en 2019, 4 en 2020, 4 en 2021), l'IRSEM recrute de jeunes apprentis, qui pendant un an alternent entre enseignement dans leur école/université et formation sur place, à l'IRSEM. **Sur les 16 apprentis recrutés depuis 2016, 6 étaient des apprentis-chercheurs**, étudiants en Master 2 (les autres étaient des apprentis aux métiers du soutien, notamment la communication et les ressources humaines).

QUE SONT-ILS DEVENUS ?

La plupart des partants restent en France mais, **dans plus d'un tiers des cas (34 %), le premier poste obtenu après l'IRSEM était à l'étranger.** Dans le cas des chercheurs en CDD, cette internationalisation est **le résultat conjugué du manque de postes en France et des efforts faits, ces dernières années, pour internationaliser l'IRSEM,** c'est-à-dire non seulement développer les partenariats plus ou moins formalisés avec des institutions étrangères mais aussi et surtout publier davantage en anglais dans les collections de l'IRSEM, y compris des publications conjointes avec des partenaires, organiser des événements bilingues ou entièrement en anglais en France ou ailleurs dans le monde, et inciter les chercheurs à publier davantage en anglais, dans des revues scientifiques internationales ou des livres avec des presses universitaires anglophones, et à soumettre des propositions à des colloques internationaux comme le congrès annuel de l'International Studies Association (ISA). Cette politique d'internationalisation rend les chercheurs de l'IRSEM plus visibles sur la scène internationale donc plus susceptibles d'être recrutés à l'étranger.



Localisation du premier poste après l'IRSEM

Les permanents de la fonction publique

Après leur départ de l'IRSEM, les professeurs ont poursuivi leur carrière à l'université en France et à l'étranger, l'administrateur civil dans d'autres ministères, l'attaché d'administration a été détaché dans un think tank (FMES à Toulon) et l'agent en CDI affecté à l'EMA (conseiller climat du Major général des Armées).

Les militaires

Les deux tiers des chercheurs militaires ayant quitté l'IRSEM dans cette période ont poursuivi leur carrière à l'étranger, à l'OTAN (États-Unis, Turquie), en OPEX (FINUL) puis comme attaché de défense (Koweït). Le tiers restant a été affecté à d'autres organismes de l'École militaire (CESA et CDEC).

Les contractuels en CDD

Le poids relatif du passage à l'IRSEM dans les trajectoires professionnelles est plus significatif pour les contractuels en CDD, dont les carrières sont par définition ouvertes, que pour les fonctionnaires et les militaires dont les carrières sont déterminées par le statut et l'ancienneté dans le grade. Les agents en CDD sont en outre largement majoritaires parmi les anciens chercheurs de l'IRSEM. Pour ces deux raisons, l'analyse se concentre sur eux.

Sur les 22 agents concernés :

- **9 (41 %) ont obtenu un poste (permanent dans 78 % des cas)⁷ dans l'enseignement supérieur et la recherche (université, école, CNRS)**, en France ou à l'étranger ;
- **5 (23 %) sont en postdoctorat**, en France ou à l'étranger ;
- **4 (18 %) ont obtenu un poste dans un ministère ;**
- **2 (9 %) un poste en think tank**, en France ou à l'étranger ;
- **et 2 (9 %) sont des chercheurs indépendants** restant associés à un centre de recherche dans une université française⁸.

Lorsque d'anciens chercheurs de l'IRSEM ont obtenu successivement des postes dans plusieurs des secteurs précédents – ce qui concerne trois d'entre eux⁹ –, nous n'avons compté dans les statistiques que le premier poste obtenu immédiatement après leur passage à l'IRSEM.

Le premier enseignement du graphique ci-dessous est que **le taux d'insertion professionnelle des chercheurs qui sont à l'IRSEM en CDD est excellent puisque 91 % d'entre eux trouvent un poste à leur sortie de l'institut et dans 59 % des cas il s'agit d'un poste permanent.**

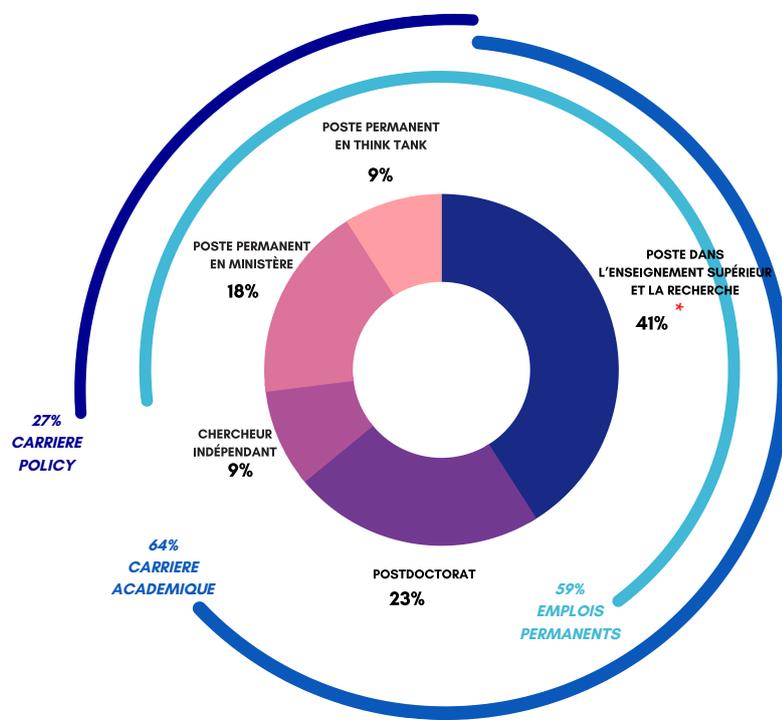
Ensuite, dans un contexte d'extrême rareté des postes académiques, **le fait que 41 % d'entre eux aient obtenu un poste à l'université ou au CNRS est très satisfaisant**, même si

7. Les deux cas non permanents sont des postes à l'étranger : Alice Pannier a obtenu un poste d'*Assistant Professor* à Johns Hopkins University (*tenure track*) et François Delerue un poste de chercheur à Leiden University, dans les deux cas pour une durée limitée. Les sept autres ont obtenu des postes permanents en France, de maître de conférences à l'université pour la plupart.

8. Par « chercheurs indépendants », nous entendons ici ceux n'étant pas salariés à temps plein, ce qui n'empêche pas qu'ils puissent faire des vacations d'enseignement – la plupart d'entre eux en font : les enseignants vacataires sont des intervenants extérieurs et restent donc « indépendants » de l'institution dans laquelle ils interviennent.

9. Alice Pannier, qui a successivement obtenu un poste à l'université (Johns Hopkins aux États-Unis, où elle est restée 4 ans) et un poste en think tank (IFRI, où elle est depuis 2020), a été comptée dans la catégorie Enseignement supérieur et recherche ; Mélissa Levailant, qui a successivement obtenu un poste à la DGRIS (ministère des Armées) puis à l'IHEDN (Premier ministre) avant de rejoindre un organisme privé (Conseil & Recherche), a été comptée dans la catégorie Ministères ; comme Nicolas Mazzucchi, qui a successivement obtenu un poste à l'état-major des armées (ministère des Armées) puis dans un think tank (FRS).

cela reste en deçà des aspirations des chercheurs de l'IRSEM qui sont beaucoup plus nombreux à souhaiter une carrière académique. Si l'on additionne ceux qui ont déjà obtenu un poste académique (41 %) et ceux, actuellement en postdoctorat, qui sont susceptibles d'en obtenir un prochainement (23 %), il se trouve qu'**une majorité d'anciens chercheurs de l'IRSEM (64 %) sont engagés dans la carrière académique** – ce qui confirme qu'il s'agit de la vocation première de notre institut.



Débouchés professionnels des chercheurs contractuels en CDD

*postes permanents dans 78 % des cas

Première destination : la carrière académique

Si l'on regarde de plus près les 9 chercheurs ayant obtenu un poste dans l'enseignement supérieur et la recherche, ce qui domine est que **plus des trois quarts d'entre eux (7, soit 78 %) ont obtenu un poste à l'université** (les deux autres au CNRS et dans une école privée) ; et également **plus des trois quarts d'entre eux (78 %) ont obtenu un poste en France** (les autres aux États-Unis et aux Pays-Bas puis en Espagne). Pour le reste, **leur situation est très diversifiée**. En France, il s'agit de postes de maîtres de conférences dans des universités publiques dans trois cas et privées dans deux. Les disciplines concernées sont majoritairement la science politique ou les relations internationales, mais aussi, dans une moindre mesure, l'économie, le droit et la géographie. Dans 6 cas sur 9 (soit 67 %), le poste a été obtenu immédiatement après l'IRSEM, et dans 3 cas après quelques mois ou un an de transition par un postdoctorat ou un statut de chercheur associé ailleurs. Il y a ici clairement une marge de progression : **l'objectif est d'accroître le nombre de chercheurs trouvant un poste à l'université directement après l'IRSEM.**

RECRUTEMENT DES CHERCHEURS DE L'IRSEM À L'UNIVERSITÉ ET AU CNRS



PIERRE BOURGOIS
POSTDOCTORANT IRSEM
2020-2021



DAMIEN CARRIÈRE
POSTDOCTORANT IRSEM
2019-2021



FRANÇOIS DELERUE
CHERCHEUR IRSEM
2017-2021



JULIETTE GENEVAZ
CHERCHEUSE IRSEM
2016-2021



SONIA LE GOURIELLEC
CHERCHEUSE IRSEM
2014-2017



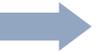
HUGO MEIJER
CHERCHEUR IRSEM
2016-2017



SOPHIE PANEL
POSTDOCTORANTE IRSEM
2017-2019



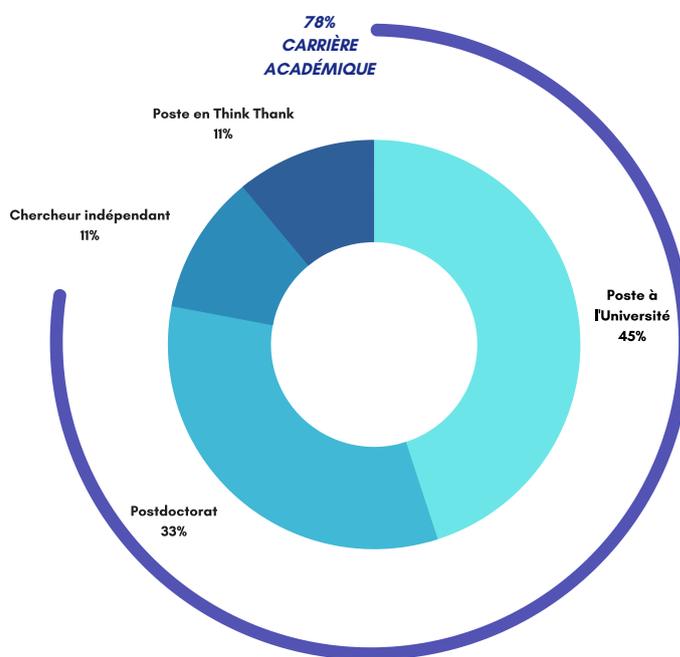
ALICE PANNIER
POSTDOCTORANTE IRSEM
2016-2017



ANTOINE PIETRI
CHERCHEUR IRSEM
2017-2019



On note également que, dans 4 cas sur 9 (45 %), les chercheurs ayant trouvé un poste étaient postdoctorants à l'IRSEM. La proportion est rigoureusement identique à celle du nombre de postdoctorants parmi le total des chercheurs en CDD (9 sur 22, soit également 44 %). **Plus des trois quarts des postdoctorants embrassent la carrière académique**, 4 d'entre eux (45 %) ayant trouvé un poste à l'université et 3 (33 %) un autre postdoctorat, soit un total de 78 %. Autrement dit, **le sous-groupe des postdoctorants a une propension plus forte à trouver un poste à l'université que le reste des chercheurs de l'IRSEM en CDD**, ce qui s'explique d'une part par la nature même du poste, la raison d'être du contrat postdoctoral étant de préparer à une carrière académique, alors que certains des autres chercheurs de l'IRSEM visent plutôt une carrière *policy* (voir section suivante) ; et d'autre part par le fait que depuis 2017 nous avons transformé l'allocation postdoctorale en véritable contrat de travail avec une université¹⁰ : concrètement, l'IRSEM finance chaque année le recrutement par des universités ou le CNRS de chercheurs postdoctorants pour une durée d'un an renouvelable. Cette double tutelle IRSEM-université ou CNRS contribue à l'intégration de nos postdoctorants dans le tissu universitaire français.



Débouchés professionnels des postdoctorants de l'IRSEM

Ce relativement bon taux d'insertion des chercheurs de l'IRSEM dans la carrière académique s'explique aussi par le fait que l'institut laisse **beaucoup de temps et de liberté aux chercheurs pour publier**. Sachant que le dossier de publications (combien de livres et d'articles, chez quels éditeurs et dans quelles revues) est le principal critère de recrutement dans le monde académique, il est important que les chercheurs en CDD, dont le temps à l'IRSEM est par définition compté et qui pour la plupart ambitionnent d'obtenir ensuite un poste à l'université ou au CNRS, **profitent de leur passage à l'IRSEM pour se faire un dossier de**

¹⁰ La Réforme de l'IRSEM : deux ans d'action (2016-2018), IRSEM, 2018, p. 10 (<https://www.irsem.fr/media/3-la-une/2018/la-reforme-de-lirsem-deux-ans-daction-2016-2018.pdf>).

publications convaincant et compétitif sur le marché académique. Cela implique, concrètement, de publier des livres chez des presses universitaires réputées et des articles dans des revues scientifiques pratiquant l'évaluation anonyme par les pairs, en français et en anglais.

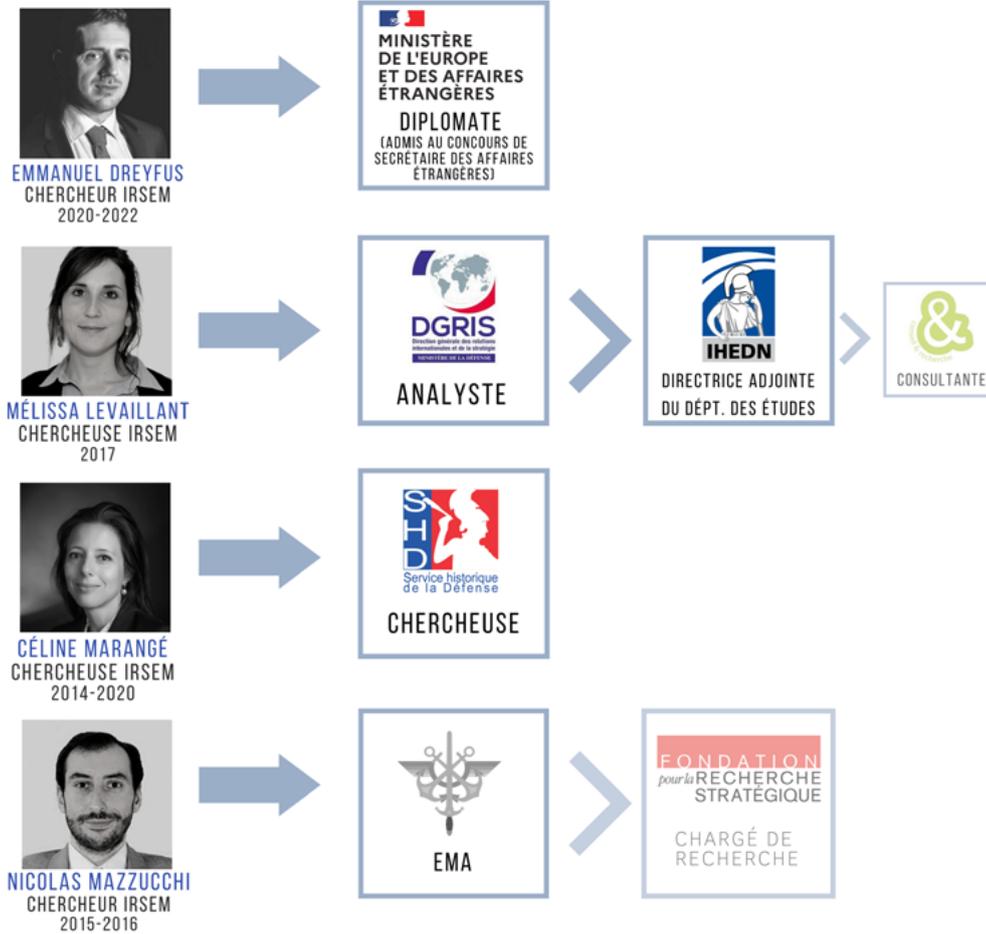
Pour autant, il reste attendu de ces chercheurs, comme de tous les autres, qu'ils répondent aux demandes et aux besoins du ministère des Armées, pour lesquels l'IRSEM réalise des produits différents (notes et études internes). C'est pourquoi le contrat moral passé avec chaque chercheur au moment de son recrutement est qu'il doit **consacrer environ la moitié de son temps à satisfaire ces demandes internes et à publier dans les collections de l'IRSEM** (*Brèves stratégiques, Notes de recherche, Études, Les Champs de Mars*), **et l'autre moitié à ses publications extérieures.** Cette règle générale doit dans les faits s'interpréter avec souplesse et en tenant compte des spécificités de chacun puisque tous les chercheurs n'ont pas d'ambition universitaire, donc vocation à publier des livres et des articles scientifiques en parallèle de leurs travaux pour l'IRSEM : les militaires, par exemple, et certains permanents de la fonction publique, sont beaucoup plus tournés vers les besoins internes du ministère, quand certains de leurs collègues en CDD sont eux davantage préoccupés par leurs publications externes. En outre, les chercheurs capables de produire sur tout le spectre, de la note ou de l'étude interne au livre en passant par des articles scientifiques, de vulgarisation et d'autres formats, sont relativement rares. **Ce qui compte n'est pas que chacun puisse tout faire – une attente irréaliste – mais que tous se complètent** et donc que, prise globalement, l'équipe de l'IRSEM puisse rayonner autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, conformément à sa nature et à sa mission.

Seconde destination : la carrière *policy*

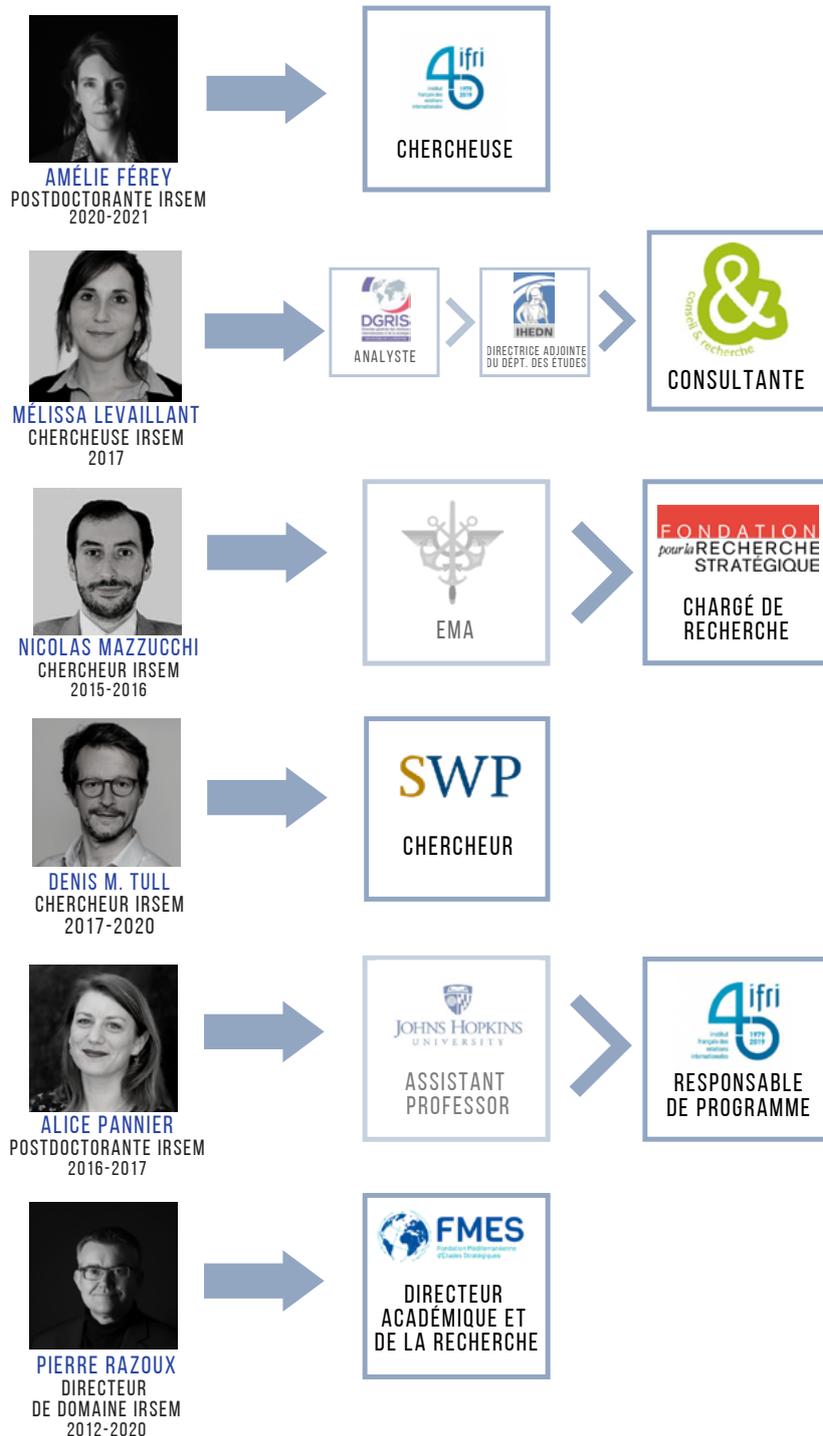
La deuxième destination principale réunissant 27 % des partants est le milieu *policy*, surtout les ministères (18 %), et dans une moindre mesure les think tanks privés (9 %). Il ne s'agit pas de dire que ces deux catégories se confondent : elles comprennent des métiers et des statuts (CDD, CDI, fonctionnaires) très différents. Certains « think tankers » peuvent faire de la recherche de type universitaire et peuvent par conséquent sembler plus proches de la carrière académique que d'une carrière dans l'administration. Néanmoins, ils ont en commun la même visée pragmatique, la volonté de conseiller voire d'influencer l'action publique, et en cela ils sont *policy-oriented*. Il y a d'ailleurs une porosité entre ces deux catégories, qui n'existe pas avec la carrière universitaire. Des diplomates français peuvent ainsi passer quelques années dans des think tanks en France¹¹ ou ailleurs dans le monde, notamment aux États-Unis. Une porosité qui s'observe également dans le cas d'étude puisque à deux reprises au moins les anciens chercheurs de l'IRSEM sont passés d'un premier poste en ministère à un deuxième en think tank ou organisme privé. Il nous semble donc que, tout en ayant pleinement conscience de la diversité des expériences au sein de l'administration et des think tanks, ces deux secteurs peuvent être regroupés dans un genre *policy* qui – en France en tout cas – se distingue assez nettement de la carrière académique.

11. Par exemple, Manuel Lafont Rapnouil a été directeur du bureau de Paris de l'ECFR de 2015 à 2019 ; Marie Dumoulin dirige le programme Wider Europe de l'ECFR depuis 2021.

RECRUTEMENT DES CHERCHEURS DANS DES MINISTÈRES

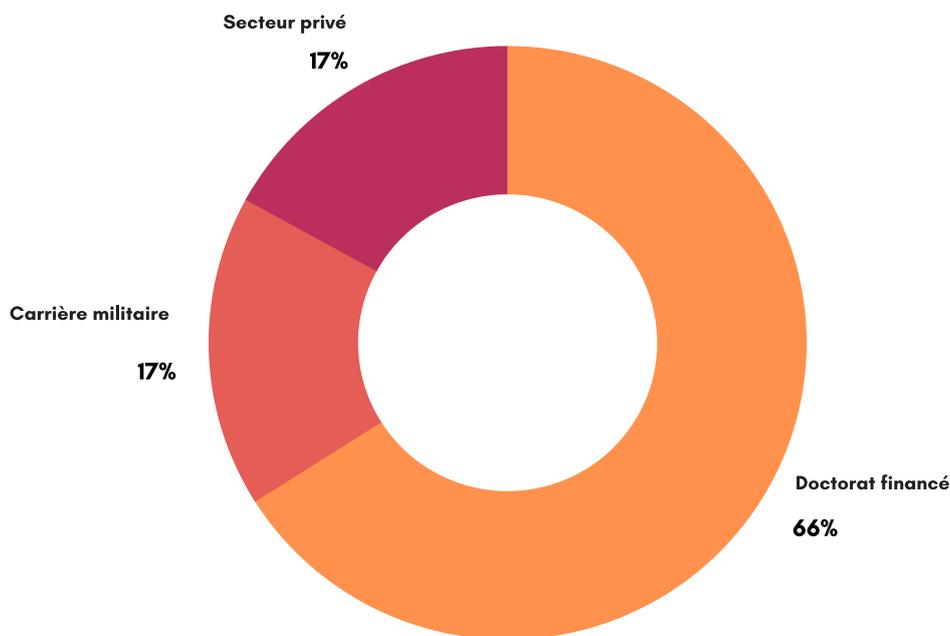


RECRUTEMENT DES CHERCHEURS DE L'IRSEM DANS LES THINK TANKS ET LES ORGANISMES PRIVÉS



Les apprentis-chercheurs

Après leur passage à l'IRSEM, 4 apprentis-chercheurs (66 %) ont commencé un doctorat, et 100 % d'entre eux ont obtenu un financement du ministère des Armées (DGRIS). L'un d'entre eux a déjà soutenu sa thèse et, dans la foulée, il a obtenu un poste d'adjoint au porte-parole du ministère des Armées. Un autre (17 %) est devenu militaire (officier dans la Marine nationale), et une autre (17 %) a rejoint le privé.



Débouchés professionnels des apprentis-chercheurs

Il y a donc une parfaite cohérence entre les aspirations des plus jeunes (apprentis-chercheurs) et les carrières que l'IRSEM peut offrir puisque les deux tiers d'entre eux s'engagent dans un doctorat, visant sans doute une carrière académique, tandis que le tiers restant s'oriente vers le *policy* et même, pour l'un d'entre eux, la carrière militaire. En outre, pour les apprentis-chercheurs souhaitant s'engager dans un doctorat, le passage à l'IRSEM est synonyme d'une très forte probabilité d'être financé par le ministère puisque, au cours des cinq dernières années, le taux de réussite est de 100 %.

CONCLUSION

Cette étude montre qu'**un passage à l'IRSEM mène à deux types de postes, académique ou *policy*, ce qui reflète la nature hybride de notre institut** et confirme – dans ce domaine de l'insertion professionnelle – la réalisation des deux objectifs que nous nous étions fixés en 2016, à savoir d'« universitariser » et « opérationnaliser » l'IRSEM *en même temps*¹².

12. *L'IRSEM évolue, La Lettre de l'IRSEM*, édition spéciale, 15 septembre 2016 (https://www.irsem.fr/data/files/irsem/documents/document/file/2387/Lettre_Edition_speciale_2016v2.pdf).

ANNEXE

TABLEAU DES PARTANTS DEPUIS LE 15 JUIN 2016

1. Chercheurs (36)

Nom et poste à l'IRSEM	1 ^{er} poste après	2 ^e poste après	3 ^e poste après	4 ^e poste après
Partis en retraite (4)				
BATTESTI Michèle Directrice de domaine (1/9/2009-27/2/2017)				
BOURRAT Flavien Chercheur (1/11/2010-31/3/2021)				
DABOS Patrice Chercheur (1/1/2015-28/6/2017)				
JANKOWSKI Barbara Chercheuse (1/9/2009-1/11/2019)				
Permanents de la fonction publique (5)				
ALLÈS Delphine Chercheuse (1/5/2015-1/4/2017)	Professeure en science politique à l'Université Paris Est Créteil	Professeure en science politique à l'Inalco		
BALZACQ Thierry Directeur scientifique (1/7/2014-1/8/2016)	Professeur en science politique à l'Université de Namur, Belgique	<i>Visiting Fellow</i> à l'Australian National University, Australie	Professeur en science politique au CERI Sciences Po Paris	
PAILLARD Christophe-Alexandre Directeur de domaine (15/9/2014-1/9/2016)	Chef de département au ministère de la Transition écologique et solidaire	Directeur de la stratégie financière, de l'immobilier et de la modernisation de la gestion au CNRS	En poste à l'organisation conjointe de coopération en matière d'armement (OCCAR), Allemagne	Expert de haut niveau auprès de la Préfecture de la Haute-Savoie
RAZOUX Pierre Directeur de domaine (1/9/2012-31/8/2020)	Directeur académique et de la recherche à la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES)			
REGAUD Nicolas Délégué au développement international (1/1/2020-30/4/2022)	Conseiller climat du Major général des Armées, ministère des Armées			

Militaires (5)				
COL BARTHLEN Christian Directeur de domaine (1/8/2018- 31/8/2020)	En poste au centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) de l'armée de terre			
LCL ENTRAYGUES Olivier Chercheur (3/8/2013- 1/9/2017)	En poste au commandement terrestre allié de l'OTAN (LANDCOM), Izmir, Turquie	En poste au centre de doctrine et d'enseignement du commandement (CDEC) de l'armée de terre		
LCL DE LESPINOIS Jérôme Chercheur (1/9/2014- 27/8/2018)	En poste au Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) de l'armée de l'air et de l'espace			
COL PASSOT Olivier Directeur de domaine (28/8/2017- 26/7/2018)	En poste à la Force intérimaire des Nations Unies (FINUL) au Liban	Attaché de défense au Koweït		
LCL PLANIOL Arnaud Chercheur (1/8/2014- 1/6/2018)	En poste au commandement allié Transformation (ACT) de l'OTAN à Norfolk, États-Unis			
Contractuels en CDD (22)				
BOURGOIS Pierre Chercheur postdoctoral (1/10/2020- 23/8/2021)	Maître de conférences en science politique à l'Université catholique de l'Ouest			
CARRIÈRE Damien Chercheur postdoctoral (1/9/2019- 1/7/2021)	Chargé d'enseignement et de recherche à l'École supérieure des professions immobilières (ESPI)			
DELERUE François Chercheur (1/6/2017- 31/8/2021)	Chercheur à l'Université de Leiden, Pays-Bas	<i>Assistant Professor</i> à IE University, Madrid, Espagne		
DREYFUS Emmanuel Chercheur (1/12/2020- 1/4/2022)	Diplomate (admis au concours de secrétaire des Affaires étrangères)			
EVRARD Camille Chercheuse postdoctorale (1/11/2016- 31/10/2017)	Chercheuse postdoctorale au FRAMESPA, Université Toulouse Jean Jaurès			

FAUCONNET Cécile Chercheuse (1/2/2020- 31/8/2021)	Chercheuse postdoctorale à l'École nationale supérieure de techniques avancées (ENSTA Paris)			
FÉREY Amélie Chercheuse postdoctorale (1/10/2020- 3/6/2021)	Chercheuse à l'Institut français des relations internationales (IFRI)			
GENEVAZ Juliette Chercheuse (1/2/2016- 31/1/2021)	Maître de conférences en science politique à l'Université Lyon 3			
KHAN Raphaëlle Chercheuse (1/6/2018- 31/5/2020)	Chercheuse associée au Asia Center de Harvard University, États-Unis	Chercheuse postdoctorale à City College of New York (CUNY), États-Unis		
LAFAYE Christophe Chercheur (1/11/2019- 31/10/2020)	Chercheur indépendant, associé à l'Université de Bourgogne			
LE GOURIELLEC Sonia Chercheuse (1/9/2014- 31/12/2017)	Maître de conférences en science politique à l'Université catholique de Lille			
LEVAILLANT Mélicca Chercheuse (9/1/2017- 31/12/2017)	Chargée de mission à la DGRIS, ministère des Armées	Directrice adjointe du département des études et de la recherche à l'IHEDN	Chercheuse à Conseil & Recherche	
MARANGÉ Céline Chercheuse (1/10/2014- 30/6/2020)	Chercheuse au Service historique de la Défense (SHD), ministère des Armées			
MAZZUCCHI Nicolas Chercheur (1/11/2015- 15/12/2016)	État-major des armées (EMA), ministère des Armées	Chargé de recherche à la Fondation pour la recherche stratégique (FRS)		
MEIJER Hugo Chercheur (5/9/2016- 31/8/2017)	Chercheur postdoctoral Marie Skłodowska- Curie à l'Institut universitaire européen de Florence, Italie	Chargé de recherche au CNRS, CERI/ Sciences Po Paris		
PANEL Sophie Chercheuse postdoctorale (1/9/2017- 31/8/2019)	Chercheuse postdoctorale au CEVIPOL, Université Libre de Bruxelles, Belgique	Maître de conférences en économie à Sciences Po Grenoble		

PANNIER Alice Chercheuse postdoctorale (1/9/2016- 31/8/2017)	Assistant Professor en relations internationales à la Johns Hopkins University, Washington DC, États-Unis	Responsable de programme à l'Institut français des relations internationales (IFRI)		
PIETRI Antoine Chercheur (1/7/2017- 1/9/2019)	Maître de conférences en économie à l'Université de Montpellier			
SAINOVIC Ardijan Chercheur postdoctoral (1/9/2019- 31/8/2020)	Chercheur indépendant			
TULL Denis M. Chercheur (1/1/2017- 31/12/2020)	Chercheur au German Institute for International and Security Affairs (SWP), Allemagne			
VULLIERME Magali Chercheuse postdoctorale (1/11/2018- 31/10/2020)	Chercheuse postdoctorale à la Trent University, Canada			
ZIMA Amélie Chercheuse postdoctorale (1/9/2016- 31/9/2018)	ATER à Sciences Po	ATER à l'université Paris 1 Panthéon- Sorbonne	Chercheuse postdoctorale à l'Université de Varsovie, Pologne	Chercheuse postdoctorale à l'IRSEM

2. Apprentis (6)

DIGNAT Étienne (1/9/2016-31/8/2017)	Doctorat financé (terminé)	Adjoint du porte-parole du ministère des Armées
JULHIA Clément (1/11/2019-30/9/2020)	Officier de Marine	
MICHELIS Léa (1/10/2018-6/9/2019)	Doctorat financé (en cours)	
MONTEIRO DA SILVA Carine (1/10/2019-30/9/2020)	Doctorat financé (en cours)	
RAPHANAUD Philippine (1/10/2020-30/9/2021)	Secteur privé	
SADOZAÏ Mélanie (1/10/2017-30/9/2018)	Doctorat financé (en cours)	

Dr Jean-Baptiste Jeangène Vilmer est directeur de l'IRSEM depuis 2016. Formé dans trois disciplines - la philosophie (licence, master, Ph.D.), le droit (licence, LL.M., postdoctorat) et la science politique (doctorat) - en France et à l'étranger, il a notamment été chargé de mission « Affaires transversales et sécurité » au Centre d'analyse, de prévision et de stratégie (CAPS) du ministère des Affaires étrangères, chercheur postdoctoral et enseignant à la faculté de droit de McGill University, *Lecturer* au département de War Studies du King's College London, *postgraduate fellow* à Yale University et attaché à l'ambassade de France au Turkménistan. *Honorary Ancien* du Collège de défense de l'OTAN, il est aussi *nonresident Senior Fellow* du Europe Center de l'Atlantic Council, et enseigne à Sciences Po. Auteur d'une vingtaine de livres, récipiendaire de plusieurs distinctions (prix du maréchal Foch de l'Académie française, Chancellerie de Paris, Munich Young Leader), ses recherches portent sur les relations internationales et les nouvelles formes de conflictualité.

Contact : jean-baptiste.jeangene-vilmer@irsem.fr